



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Décision de retrait du permis de commerce parallèle d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2020/968 du 3 juillet 2020, renouvelant l'approbation de la substance active pyriproxyfène conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique **CAPIRIPRO***

*de la société* M. CAZORLA S.L

*numéro de dossier* n°2024-2252

*Vu le courrier d'intention de retrait du produit CAPIRIPRO de l'Anses en date du 27 septembre 2024,*

*Considérant le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit de référence ADMIRAL PRO (AMM n°2080060),*

*Considérant en conséquence que les exigences visées à l'article 52 du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 ne sont plus respectées,*

Le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retiré en France**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**Liberté  
Égalité  
Fraternité**anses**AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales sur le produit		
Nom du produit	CAPIRIPRO	
Type de produit	Permis de commerce parallèle	
Titulaire	M. CAZORLA S.L C/ AIGUETA n°4 17761 CABANES Espagne	
Formulation Contenant	Concentré émulsionnable (EC)	
	100 g/L - pyriproxifène	
Produit de référence	Nom commercial	ADMIRAL PRO
	N° AMM	2080060
Numéro d'intrant	656-2015.01	
Numéro de permis	2160071	
Fonction	Insecticide	
Gamme d'usage	Professionnel	

Conditions générales de retrait	
Date limite pour la vente et la distribution	12/10/2024
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	12/09/2025

A Maisons-Alfort, le  
10/10/2024Pour le directeur général et par délégation  
Le directeur des autorisations  
de mise sur le marché

DocuSigned by:

*Bertrand BITAUD*

33BC435FF8C6444...